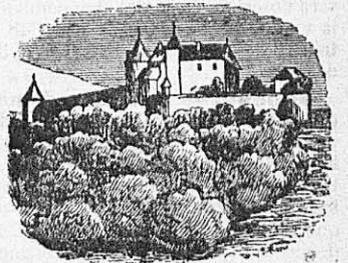




# LA GRUYÈRE



## Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE BULLE-ROMONT: BULLE, arr. 9<sup>h</sup> 12.— (d. j. f. 15<sup>h</sup> 10<sup>h</sup>) 15<sup>h</sup> 20<sup>h</sup>. BULLE, dép. 6<sup>h</sup> 10<sup>h</sup> (10<sup>h</sup> 25<sup>h</sup>) 13<sup>h</sup> 17<sup>h</sup> 50

**ABONNEMENTS**

Suisse	1 an	Fr. 6.—
»	6 mois	» 3.—
Etranger	1 an	» 10.—
»	6 mois	» 5.50

payable d'avance.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

### ANNONCES

Canton de Fribourg	20 cts.
Suisse	25 »
Etranger	30 »
annonces mortuaires et rétractations	30 »
Réclames	50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1<sup>er</sup> étage).

## Aux Chambres fédérales.

Le Conseil national a enfin liquidé, jeudi matin, les chapitres 1 et 2 de la loi sur les douanes. A la demande de MM. Dolfuss, Ullmann et Winzeler, il a renvoyé à la commission l'article interdisant la construction de bâtiments à moins de 2 mètres de la frontière. Les orateurs précités ont montré qu'une telle disposition lésait les droits des propriétaires, tandis que M. Musy exposa qu'elle était nécessaire pour faciliter le travail des douanes.

Après quoi, interrompant la discussion, la Chambre s'est occupée pour la seconde fois de la fermeture des maisons de jeux. Aucun argument nouveau n'a été apporté par la commission. Sa majorité, au nom de laquelle parlèrent MM. Hunziker et Grobet, insista pour que le délai fut prolongé jusqu'en avril 1926. En revanche, la minorité, dont les porte-paroles furent MM. Huber et Morard, demanda que l'expiration du délai fut fixée à ce printemps déjà, conformément à la volonté populaire. La discussion se poursuivra dans une séance de relevée.

Le Conseil des Etats a voté l'arrêté fixant le prix maximum des céréales. Après un long débat, il a décidé que, comme le demande le Conseil fédéral, les frais seraient mis à la charge de l'Etat. Après un rapport de M. Scherrer et des ripostes de MM. Schopfer et Brugger, il a ensuite maintenu par 18 voix contre 16 sa manière de voir dans la question du séquestre des biens appartenant à des Etats étrangers, et adopté ainsi pour la seconde fois le projet sur lequel le Conseil national n'avait pas voulu entrer en matière.

Toute la séance de relevée du Conseil national a été consacrée à la question des jeux et à l'heure de la clôture, la discussion n'était point terminée. Adversaires et partisans des Kursaals ont répété les arguments pour ou contre la fermeture immédiate des maisons de jeux. M. de Dardel, qui fut l'un des pères de l'initiative, a prononcé un vigoureux discours contre la prolongation du délai; il a été soutenu par M. Bopp et Hoppeler, tandis que MM. Lachenal, Hadorn, Kurer, Hohenstein et Schühpbach plaideraient la thèse contraire et soutinrent que les Chambres étaient compétentes pour fixer la date d'expiration du délai; ils ajoutèrent que par raison d'équité, on devait le prolonger afin de ne pas nuire aux hôtels et au personnel des établissements de jeux.

Le Conseil national a enfin terminé, vendredi matin, ses débats sur les maisons de jeux. Il a entendu ce matin un discours solide et long de M. Häberlin qui a résumé les arguments militant contre la prolongation du délai. Le scrutin, a-t-il dit, est l'acte décisif par où s'affirme la souveraineté populaire. L'homologation du résultat par les Chambres n'est qu'une simple question d'enregistrement. Du reste, dans le cas qui nous occupe, il a été prévu que le délai commencerait à courir le jour de la votation. M. Huber révèle, au milieu de l'agitation, qu'un directeur de Kursaal a essayé de donner de l'argent à un journal socialiste pour qu'il reste neutre. Sollicité par M. Zimmerli de fournir les noms, il cite celui du conseiller national Nobs, qui dirige le *Volksrecht* de Zurich, mais refuse d'indiquer celui du corrupteur. On passe au vote. Jamais scrutin ne fut aussi serré. Les

oui et les non obtenus à l'appel nominal se balancent jusqu'à la fin et s'équilibrent: 91 pour, 91 contre. Le vice-président Hoffmann départage en faveur des adversaires de la prolongation du délai. Sa décision est accueillie par de vifs applaudissements d'une partie de la Chambre. Le Conseil national maintient donc sa décision antérieure et se prononce pour la fermeture des kursaals à la fin de ce mois-ci.

Au Conseil des Etats, M. Savoy a développé une interpellation relative à l'importation du bétail et a demandé que des mesures soient prises en faveur des éleveurs suisses. Il s'est déclaré satisfait des explications fournies par M. Schulthess.

## Salon de l'automobile à Genève.

Vendredi, s'est ouvert, au milieu d'une très grande affluence, le Salon international de l'Automobile. M. Musy, président de la Confédération, avait bien voulu honorer la cérémonie de sa présence, et procéder en personne à l'inauguration.

Un déjeuner à l'Hôtel des Bergues avait réuni auparavant, autour du président, les autorités genevoises et des représentants de plusieurs gouvernements confédérés. Au cours du repas, de cordiales paroles furent échangées entre M. Robert Marchand, président du comité du Salon et M. Musy, puis la visite des stands commença.

Genève peut se féliciter de la réussite d'une entreprise d'une si vitale importance pour son avenir économique. De toute la Suisse arrivent en foule les amateurs désireux de se rendre compte des progrès incessants de la technique automobile et auxquels le voyage est facilité par les réductions importantes de tarifs consenties par les C. F. F.

L'exposition, très luxueusement installée dans le bâtiment électoral et dans les halles de fortune élevées sur la plaine de l'Plainpalais, vient en importance immédiatement après Paris et Londres. Les plus grandes marques de tous les pays sont représentées par leurs plus récents modèles. Genève, pendant quelques jours, va être un des centres européens du marché automobile et attirer de partout ceux qui s'intéressent à l'industrie de l'avenir.

Le succès obtenu, grâce aux efforts de M. Marchand, à qui Genève doit être reconnaissant du résultat, a engagé le comité à bâtir, pour le Salon de l'an prochain, un luxueux Palais qui va s'élever au Boulevard du Pont d'Arve et couvrir une étendue de plus de dix mille mètres carrés. Cet édifice doit servir en même temps à des expositions de produits des pays membres de la S. d. N. et sera ainsi un facteur doublement important du relèvement économique de Genève.

Le Salon constitue une attraction de premier ordre.

Les exposants sont au nombre de 233. La valeur des voitures, motos, cycles et autres exposés dépasse huit millions. Avec ses tentures couleur havane, et ses grands velums blancs et son éclairage éclatant, l'immense hall des voitures de tourisme présente un coup d'œil féérique. Le président de la Confédération a passé, fort intéressé, deux heures à l'examen des stands, accueillant chacun avec la bonne grâce souriante qui lui est habituelle.

Le Comité a organisé, durant le cours de l'exposition, un programme sans cesse renouvelé de festivités qui va attirer la grande cohue.

## Les C. F. F. et les journalistes.

Il n'est que peu connu du public que les C. F. F. ont accordé, dès février 1923, aux représentants de la presse politique une faveur assez considérable sous la forme d'abonnements de 1<sup>re</sup> classe, dé-

grés gratuitement, autorisant le titulaire à voyager avec un demi-billet.

Cette mesure repose sur un accord intervenu entre la Direction générale des C. F. F. et le Comité de la Presse suisse, selon lequel a droit à cet abonnement toute personne s'occupant d'une manière continue de la rédaction d'un journal politique ou consacrant au moins la majeure partie de son temps à ce travail.

L'importance de cet accord exige qu'on s'en occupe un peu plus en détail. En premier lieu, nous voulons relever la critique qui s'est élevée de différents côtés contre cette mesure.

Dejà, en février 1923, M. Naine développa au Conseil National une interpellation demandant au Conseil fédéral s'il était exact qu'il voulait octroyer aux journalistes des billets de libre-parcours sur les C. F. F.

Ensuite, en automne 1923, M. Klöti, Conseiller national, déposa au sein du Conseil d'administration des C. F. F. la motion de restreindre la faveur de billets à prix réduits et de ne s'en tenir qu'aux cas prévus par le règlement et la loi.

Au Conseil des Etats, M. Böhy (Thurgovie) ne manqua pas de toucher cette question une première fois, en décembre 1923, pour y revenir, avec plus d'insistance, en juin 1924. Elle fut traitée dans le même sens, en septembre 1924, par M. Abt, au Conseil national.

Le fonds de toutes ces interpellations contre cette mesure des C. F. F. se résume comme suit: La Direction générale des C. F. F. n'est pas compétente pour des raisons formelles de créer des faveurs pouvant occasionner des pertes annuelles de Fr. 70.000.—, comme c'est le cas par cet accord. Seul, le Conseil d'administration et d'autres instances supérieures possèdent cette compétence-là.

Le vrai but de cette mesure, de la part des C. F. F., est de favoriser la presse. Cependant, étant donnée la tendance de restreindre autant que possible les billets gratuits et vu la proposition du Conseil fédéral de supprimer la franchise de port, les motionnaires ne voient pas de raison de favoriser spécialement les journalistes. Le Code pénal interdit aux employés l'acceptation de cadeaux et la presse, elle-même, a relevé dernièrement le côté défavorable de ces voyages gratuits à l'étranger.

Il est incontestable que ces privilèges sont de nature à nuire à la renommée du "donnant" et du destinataire. Il serait préférable que les C. F. F. évitent de tels gestes pouvant faire croire qu'il s'agit pour eux de se faire une presse favorable.

Que les deux parties aient eu cette sensation, cela est démontré par le fait qu'elles ont eu bien soin d'éviter et d'empêcher l'infiltration de cette mesure dans le public.

En résumé, le point de vue de la Direction générale, point de vue partagé également par le Chef du Département, est le suivant: La faveur accordée aux journalistes rentre dans le cadre de la publicité et la Direction générale se croit donc en droit d'en disposer. La Direction la considère comme contre-valeur pour les services qu'elle se voit obligée de demander à la presse, sous la forme de propagation, dans les quotidiens, de nouvelles concernant le service des horaires, etc. Elle est aussi appelée à rectifier ou à supprimer de fausses nouvelles répandues. La Direction générale a même offert des billets gratuits à des journalistes étrangers dans ce but et elle se croit en droit de le faire au point de vue publicité. Tout en reconnaissant le fond éthique de ces critiques, elle estime qu'on n'a pas tenu assez compte de la contre-valeur de cette mesure en matière de publicité. Pour finir, elle fait remarquer que cet accord n'est que provisoire, c'est-à-dire pour 1923-24 et qu'il peut être dénoncé à cette époque.

Nous allons maintenant voir quel succès ont eu ces critiques, contre le favoritisme.

Dans les Chambres fédérales, l'affaire fut considérée comme liquidée par la réponse du Chef du Département. Dans la presse politique, on passa tous ces votes et toutes ces critiques sous silence, à l'exception d'un court entrefilet paru dans *Le Vaterland*, dû à la plume de son correspondant au Conseil des Etats.

La motion Klöti, au Conseil d'administration des C. F. F., fut tout simplement renvoyée à l'étude du nouveau Conseil, avec l'initiative de la traiter lors d'une nouvelle réglementation des billets de faveur. Cette instance estime cependant que les art. 31 à 33 du règlement traitent cette question trop sommairement et que cette dernière devra faire l'objet, selon art. 33, d'une prescription du Conseil d'administration. La Direction générale est invitée à lui soumettre des propositions à ce sujet.

Nous ignorons à l'heure qu'il est si ces propositions ont été faites, déposées et si cette convention échoie à été renouvelée au commencement de cette année.

L'article en question, dont nous avons donné quelques extraits, a paru, en allemand, dans le

*Bulletin Commercial et Industriel suisse* du 15 mars et en considération de son intérêt nous n'avons pas hésité à lui donner l'hospitalité de nos colonnes.

## NOUVELLES SUISSES

### Recettes des postes et télégraphes.

— Le mois de février paraît avoir été défavorable pour les exploitations en régie de la Confédération. Alors que les C. F. F. ont enregistré, au mois passé, une somme de 3 millions inférieure à celle de février 1924, les postes et télégraphes ont bouclé leurs comptes avec un déficit de fr. 550.000 alors qu'il n'était que de fr. 85.000 en février 1924; l'excédent des recettes avait été de fr. 485.000 en janvier 1925.

Les recettes se sont élevées à 8.775.000 fr. et dépenses à fr. 9.325.000. Le déficit pour les premiers mois de l'année est de fr. 64.000, alors que le bénéfice, l'année passée, avait été de fr. 539.000.

Pour les télégraphes et téléphones, les recettes ont été de fr. 4.717.000 et les dépenses de fr. 2.609.000 et le bénéfice de fr. 2.108.000 contre fr. 2.220.000 en février 1924.

**Télégraphes et téléphones.** — Au cours du mois de février, 74.910 télégrammes ont été expédiés dans le pays et 584 mille à l'étranger; le trafic a été un peu moins fort que l'année dernière. Par contre, le nombre des conversations téléphoniques locales est en augmentation: en janvier et février, il y en a eu 200.000 de plus que l'année dernière à pareille époque. Les deux premiers mois ont enregistré un nombre total de 23.292.786 conversations, soit 400.000 de plus qu'en 1924.

**Les adieux de M. Bourcart.** — M. Bourcart, ministre de Suisse, qui a pris sa retraite, a quitté Vienne vendredi soir avec sa femme. Il a été salué au départ par les représentants du gouvernement, du président de la Confédération, du commissaire général Zimmermann, par de nombreux représentants du corps diplomatique, par le président de police, Schober, le comité de la colonie suisse et le personnel de la légation suisse de Vienne. Le personnel de la légation a fait don au ministre démissionnaire, à litre de souvenir, d'une aquarelle originale du peintre Erwin Pendl.

**Neuchâtel.** — Cheminots acquittés. — Le tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds a acquitté les deux cheminots qui étaient poursuivis comme auteurs du dérangement survenu à la gare des marchandises le 30 septembre dernier. Le dérangement avait causé pour 14.000 fr. de dégâts.

**Bâle.** — Une grève à Bâle. — Le contrat tarifaire des ouvriers gypsiers de Bâle était venu à échéance le 1<sup>er</sup> mars dernier. Aucun accord n'ayant pu être réalisé, les ouvriers, vendredi, ont décidé, à une majorité des trois quarts, de cesser immédiatement le travail. Ce mouvement affecte 250 ouvriers environ.

**Zurich.** — Un appel flatteur. — Le capitaine-aviateur Hans Häberli, après plusieurs années d'activité en qualité d'instructeur aviateur à Dabendorf, vient de donner sa démission, ayant répondu à un appel du gouvernement bolivien qui lui a demandé de collaborer à la réorganisation de l'aviation bolivienne.

**Soleure.** — Circulation des autos. — D'après un arrêté du Conseil d'Etat du canton de Soleure, la circulation des auto-

leur état par du café de malt z bientôt, avec visible dans votre

IDES PAR EMPLOI E LA

PTIQUE

NE

MY

me coupe à Paris. L.E.

Saumur. position. Prix modérés.

avantageux bois dur poli, requins et can-

ARD Tissus

VAUX d'arriver

DE BRAGOTES

chevaux, BULLE Ecu. ECHANGE

gons de aille

concurrence. Frères & Cie

re, BULLE (ence 251).

Bouloz.

offre à vendre de AZ, sis rière dite campagne et terrain

ou soussigné d'ici au à Bouloz et pron-

ou soussigné. chaperon, huissier. à vendre is.

entre de la ville de nt six pièces, et un tenant. 11.244 F. t. avec le soussigné. chaperon, huissier. LOUER appartement

mobiles et des motocyclettes dans le canton sera autorisée le dimanche pendant l'été; la vitesse ne devra pas dépasser 18 kilomètres à l'heure dans les localités et 30 hors des localités.

**Genève. — Fabrique d'encastrique détruite.** — Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie a détruit, dans le quartier des Acacias, trois corps de bâtiments en bois abritant entre autre une fabrique d'encastrique. C'est dans celle-ci que le feu a pris ensuite d'une imprudence et d'une infraction à un engagement. Le fabricant d'encastrique s'était en effet obligé à ne jamais travailler dans les ateliers qu'à la lumière du jour, l'éclairage électrique n'étant pas installé, et c'est à cette condition seulement que la location lui avait été consentie par le propriétaire. Or, c'est en manipulant, au milieu de la nuit, un bidon d'essence qui versa et dont les vapeurs s'enflammèrent aussitôt que le feu se communiqua à l'atelier. Le fabricant, qui essaya d'abord d'éteindre le feu, a de graves brûlures aux mains qui ont nécessité son transfert à l'hôpital.

Les dégâts sont estimés à une cinquantaine de mille francs.

**M. Musy à la S. d. N.** — M. Musy président de la Confédération, qui était venu à Genève pour inaugurer le Salon international de l'Automobile, a visité samedi matin le Secrétaire de la S. d. N. Il a été reçu par sir Eric Drummond, secrétaire général.

**Vaud. — Une truite de poids.** — Un amateur de pêche en rivière, M. Kramer, de Vevey, a retiré samedi de la Veveyse une truite pesant 3 kg. et demi et mesurant 77 centimètres.

**Du vin vite bu.** — Un camion-automobile transportait vendredi à midi des fustes de vin pour le compte de M. Probst, à Pully, lorsqu'au chemin des figuiers, à Cour sous Lausanne, à un changement de vitesse, un des engrenages se cassa. La voiture recula. Une fuste de 1069 litres a été renversée et le contenu s'est répandu à terre.

**Valais. — Déplorables querelles.** — On annonce du Valais que le conseiller national Dr Seiler et plusieurs autres députés au Grand Conseil ont déposé une interpellation demandant au Conseil d'Etat s'il sait que lors des dernières élections des appels ont été répandus dans la partie romande du canton réveillant les querelles de races entre les populations romandes et alémaniques et blessantes pour la population du Haut-Valais. Il semblerait que des employés de l'Etat aient participé à ce mouvement.

**Berne. — Le crime de la forêt de Plagne.** — L'auteur présumé du crime de la forêt de Plagne, Emile Gasser, continue à nier les faits mis à sa charge. Le procureur général du Jura bernois, M. Billieux, s'est rendu aux prisons du district de Courtelary sans aucun résultat.

Emile Gasser fait des réponses brèves, sèches. Cependant, il s'est déjà contredit plusieurs fois, notamment sur l'emploi du temps pendant lequel il a été absent de son travail. Emile Gasser qui n'avait plus été à la maison de ses parents depuis de nombreuses années, a été revoir son père et sa mère à Sonceboz juste aux dates du crime de la forêt de Plagne. Il était porteur d'un revolver et avait quelques billets de banque. Le père et le frère de Gasser ont confirmé ces choses à l'enquête.

Le détenu est gardé dans sa cellule avec les menottes. Chaque fois qu'on le conduit pour l'interroger il est accompagné de deux gendarmes qui à leur tour sont assistés d'un gros chien policier.

**Une automobile contre un poteau.** — La nuit de lundi à mardi, un grave accident d'automobile s'est produit à Bougean. Une automobile occupée par cinq personnes, parmi lesquelles une jeune fille, conduite par M. Lienhard, et marchant à une allure exagérée, a heurté un poteau de conduites électriques. Le véhicule a été complètement démolé. L'un des occupants, Emile Bucher, 36 ans, mécanicien, de Boujean, a été tué sur le coup. Les autres occupants n'ont pas eu de mal.

**Argovie. — Elections argoviennes.** — Les élections au Grand Conseil du canton d'Argovie ont donné les résultats suivants: Socialistes 61 sièges (jusqu'ici 51); radicaux-démocrates 44 (50); bourgeois et paysans 47 (47); catholiques-conservateurs 45 (47); grutléens 0 (3); parti évangélique-populaire 3 (2).

**Neuchâtel. — Le bébé abandonné de La Chaux-de-Fonds.** — On se souvient qu'un bébé avait été abandonné dans

un train à La Chaux-de-Fonds. Les recherches entreprises ont permis de découvrir la coupable, une demoiselle Kunzi, domiciliée à Thonne, fiancée à un ouvrier joaillier de La Chaux-de-Fonds, de qui elle a eu cet enfant.

Mlle Kunzi, qui est déjà mère d'un autre enfant, était venue à La Chaux-de-Fonds le 14 mars, avec son dernier-né pour remplir chez l'officier d'état-civil les formalités préliminaires du mariage. On ne sait encore pour quelles raisons la malheureuse abandonna son enfant. A son fiancé qui demandait de ses nouvelles, elle assura qu'il était placé dans une famille près de Berne.

Membre d'une pauvre famille, riche en enfants, Mlle Kunzi fut très mal reçue lorsque, sortant de l'hôpital de Thonne, elle regagna le domicile paternel. Elle y fut même battue. Découragée, elle emmaillota son bébé dans des lambeaux de vieux vêtements et après s'être confiée à une amie qui lui prêta un peu d'argent, elle partit avec son bébé pour La Chaux-de-Fonds.

Tout finira sans doute par s'arranger. Mlle Kunzi, qui a été arrêtée, sera prochainement relâchée et son mariage avec l'ouvrier joaillier mettra un point final, espérons-le, à cette triste aventure.

**Lucerne. — Tué à la gravière.** — A Richtenthal, Franz Broch, 16 ans, occupé dans une gravière, a été enseveli par un éboulement et est mort sur le coup.

**Zurich. — Elections.** — Voici les résultats définitifs connus lundi matin:

Sont élus membres du Conseil municipal: Chrétiens-sociaux 11 (autrefois 9); démocrates 10 (12); radicaux 39 (41); grutléens 1 (5); évangélistes 0 (1); communistes 9 (13); socialistes 55 (44). Il y a donc 125 élus dont une majorité communiste socialiste de 64 sièges, ce qui est extrêmement regrettable. Quant aux élections à la municipalité, elles ont donné les résultats suivants. Sont élus: Kruck (20,406 voix); Heberlin (18,909); Bertschinger (20,802), tous trois radicaux.

Il y a deux démocrates: Nægeh (22,471) Hohn (17,501).

Le grutléen Ribi (21,802). Les socialistes Klöti (19,668), Gschwend (18,350), Kaufmann (18,430). Le 4<sup>ème</sup> candidat socialiste Baumann reste sur le carreau.

M. Nægeh a été confirmé dans ses fonctions de président de la ville.

Les élections au Conseil communal de Winterthour, conseil qui compte 60 membres, ont donné les résultats suivants: Les chiffres entre parenthèses sont ceux des élections précédentes.

Socialistes 27 (24); démocrates 13 (16); radicaux 8 (6); chrétiens-sociaux 4 (4); parti des paysans 4 (4); communistes 2 (4); parti évangélique 2 (1); grutléens 0 (1).

Les partis bourgeois obtiennent comme par le passé 31 mandats et les partis de gauche 29.

En votation communale, par 7504 voix contre 3807, les électeurs de Winterthour ont approuvé l'ouverture d'un crédit de 290.000 francs destiné à l'achat et à la transformation de l'immeuble « zum Blumenthal » pour y établir la section féminine de l'école des arts et métiers. Tous les partis appuyaient le projet.

**Le pape et les pèlerins suisses.**

Vendredi, le pape a reçu les pèlerins suisses dans la salle ducale. Il a prononcé une allocution en français, en allemand et en italien. Il y a souhaité la bienvenue aux pèlerins et parlé des richesses et des traditions de la Suisse, de ses montagnes et glaciers, des lois qui unissent la Confédération et le Saint-Siège et la garde que ce noble pays fournit depuis des siècles, sans interruption, aux palais apostoliques. A 13 heures le pape admit de nouveau les pèlerins dans la salle ducale, la salle royale et la première loge de Raphaël.

**A L'ÉTRANGER**

**La famine en Russie.**

Le journal *Le Communiste* de Kharkoff écrit que plus de 750.000 enfants souffrent de la famine dans les gouvernements de Kharkoff, d'Odessa, de la Podolie, de la Volynie et du Donetz.

**L'Allemagne et la S. d. N.**

*L'adhésion sans condition.*

(Havas). — Le rédacteur diplomatique de l'Agence Havas apprend, d'après des renseignements dignes de foi, parvenus samedi soir à Berlin, que le gouvernement allemand serait prêt désormais à demander l'adhésion du Reich dans la Société des nations sans condition ni réserve.

**Un avion russe prend feu.**

Deux pilotes et trois passagers tués. Un avion, parti de Tiflis pour Soukhoum-Kale a pris feu et s'est écrasé sur le

sol, près de Tiflis. Les deux aviateurs ont été tués.

Ont également péri dans l'accident trois passagers, MM. Miasnikov, membre du comité central exécutif de l'Union des Républiques socialistes russes, Mogiliewski, président de la commission extraordinaire de la Transcaucasie, et Atarbekov, plénipotentiaire de la commission des postes et télégraphes de l'U. R. S. R., pour la Transcaucasie.

Les membres du gouvernement transcaucasien se rendaient à Soukhoum à bord de l'avion pour assister à l'ouverture du congrès des soviets de la République d'Abkhasie.

**Ce qu'on pense ailleurs.**

Un de nos abonnés vient de nous transmettre un article paru dans la *La Neue Zürcher Zeitung* il y a une dizaine de jours, article s'exprimant en ces termes:

Dans certains cercles politiques, il est question de proposer comme successeur, au Tribunal fédéral, en remplacement de M. Garbani-Nerini, un Fribourgeois. Le journal *La Liberté* recommande cette proposition. Cependant, nous croyons qu'on ne peut pas refuser au Tessin sa représentation au sein du Tribunal fédéral. Si on veut avoir dans les autorités précitées une représentation équitable des trois langues nationales, il est absolument nécessaire d'accorder au Tessin au moins un second siège.

Le *Journal de Genève* écrivait il y a peu de temps:

Il se confirme que M. P. Bolla, un jeune et très capable juriste, sera proposé comme candidat. Les membres romands de l'Assemblée fédérale, questionnés à ce sujet, sont favorables à cette candidature. Ils estiment que les Conservateurs fribourgeois commettent une erreur s'ils veulent renier au canton du Tessin le droit au siège vacant du Tribunal fédéral et qu'ils veulent profiter de l'occasion pour chercher à reprendre le siège qu'ils ont perdu en décembre dernier. Contre une candidature des conservateurs fribourgeois d'autres considérations entrent en ligne de compte.

L'article de *La Neue Zürcher Zeitung* poursuit:

Le parti radical-démocratique suisse s'efforce actuellement de maintenir le statu quo des différents partis politiques au sein des autorités suisses. Les conservateurs ont leurs représentants au Conseil fédéral, au Tribunal fédéral, dans l'administration, ce qui est parfaitement juste. Dans le canton de Fribourg, les choses sont tout à fait différentes. Le parti radical de ce canton, qui représente le tiers des électeurs, possède au Conseil National deux représentants sur sept. Par contre, au Conseil d'Etat, il n'en a qu'un, qui cependant travaille pour deux. Plus mauvaises sont encore les proportions au sein des autorités judiciaires. Dans le canton de Fribourg, il y a sept juges cantonaux, trente-cinq juges de districts, dont en tout quarante-deux juges. Le parti radical n'a, dans toutes ces autorités, que deux représentants seulement.

Dernièrement, un représentant de l'autorité a eu l'audace d'exprimer son étonnement qu'un employé de la Banque de l'Etat se soit déclaré ouvertement pour les principes radicaux. C'est ainsi qu'on pratique la tolérance dans le canton de Fribourg vis à vis de la minorité.

En conséquence, il est étrange que l'organe officiel des Conservateurs fribourgeois, *La Liberté*, demande pour ses amis politiques d'autres cantons, où ils sont en minorité, l'octroi de certains postes, alors que dans le canton de Fribourg on refuse une représentation équitable à la minorité aussi bien dans l'administration cantonale que dans les autorités judiciaires. A nulle part, le contrôle des autorités judiciaires exige autant de surveillance par les différents partis politiques que dans le canton de Fribourg. A l'appui de ce que nous venons de dire, nous ajouterons que tous les journaux ont annoncé que le Secrétaire de la Préfecture d'Estavayer-le Lac a été arrêté dernièrement pour avoir commis des détournements d'une quinzaine de mille francs environ. Ensuite de cela, le public a appris avec étonnement que le Juge d'Instruction ainsi que le Président du Tribunal M. Kaelin — qui était chargé d'instruire cette affaire — ont fait une quête auprès de leurs amis politiques pour couvrir le « trou » au Secrétaire révoqué depuis et empêcher la poursuite pénale. Le Procureur Général n'était pas d'accord de liquider cette affaire aussi sommairement que

le Juge d'Instruction et que le Président du Tribunal le désiraient (amis du coupable).

Comme le Secrétaire arrêté était employé et qu'une plainte a été déposée contre lui, il était au moins du devoir de M. Kaelin d'enquêter d'office. Sa tentative d'étouffer toute cette affaire ne lui a pas réussi. Cependant, ce cas prouve à nouveau combien la minorité radicale a le droit de demander une représentation conforme à sa force au sein des autorités judiciaires.

**CANTON DE FRIBOURG**

**Conseil d'Etat. — Séance du 20 mars.** — Le Conseil appelle M. le chanoine Jean Quartenoud, Prévôt élu de la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, comme membre de la commission cantonale des études.

Il confère à MM. Serge Barrault, Gaston Castella, Angelo Monteverdi et Pierre Moreau le titre de professeurs ordinaires à la faculté des lettres de l'Université.

Il nomme M. Raymond Bise, à Seiry, officier suppléant de l'état civil.

Il autorise la commune de Prévondavaux à contracter un emprunt, celle de Grolley à acquérir une source d'eau, celle de Charmey à vendre des immeubles, la paroisse de Grandvillard et la paroisse réformée de Fribourg à lever des impôts.

Il approuve le règlement particulier du cercle d'assurance obligatoire du bétail d'Arconciel.

Il décide la constitution d'un nouveau cercle d'inspection du bétail comprenant le hameau d'Allières jusqu'ici rattaché à Monthovon.

Il nomme à cet effet: MM. Henri Jolliet, à Monthovon, inspecteur du bétail du cercle de cette localité et Marc Gremion, audit lieu, suppléant du prénommé; MM. Robert Comba et Alfred Jordan, à Allières sont nommés, le premier inspecteur du bétail et le dernier, inspecteur suppléant du nouveau cercle d'Allières.

**Séance du 21 mars.** — Le Conseil appelle M. le Dr Günther Müller, privé-docent à l'université de Göttingue, au poste de professeur extraordinaire de langue et littérature allemande moderne à la Faculté des lettres de l'Université.

Il nomme M. Victor Jorand, inspecteur, et M. Marius Mugny, inspecteur suppléant du bétail du cercle d'Hennens.

**Institut agricole de Grange-neuve.**

— Les examens de clôture du cours d'hiver et de l'école de laiterie auront lieu jeudi, 26 mars, dès 8 h. 1/2 du matin, à Grangeneuve.

**Cours de moniteurs de tir.**

— A Romont, les 18 et 19 mars écoulés, au collège, a eu lieu un cours de moniteurs de tir, organisé par le III<sup>ème</sup> arrondissement fédéral de tir, pour les moniteurs domiciliés dans le canton de Fribourg. Dix-huit participants, se répartissant comme suit, y ont pris part:

- Gruyère: 2 (La Roche et Broc)
- Sarine: 2
- Lac: 2
- Broye: 5
- Glâne: 5
- Veveyse: 2

En l'absence de l'Officier de tir du III<sup>ème</sup> arrondissement, le Lt-Colonel Turin, ce sont MM. les Capitaines Morel, de Romont, Renevey, de Semsales et le Premier-Lt Indermühle, suppléant du contrôleur d'armes de la II<sup>ème</sup> division, qui ont dirigé ce cours dont le but était de mettre les moniteurs de tir à même:

- a) de diriger et de faire exécuter correctement les exercices de tir sur le terrain et au stand;
  - b) de développer l'aptitude des tireurs et de les instruire à la formation de jeunes tireurs;
  - c) de tenir les contrôles et d'établir les rapports de tir;
  - d) de donner les instructions nécessaires sur l'entretien et le nettoyage de l'arme, dérangement dans la charge.
- L'instruction pratique a été donnée sur la place de tir. Elle comprenait:
- e) connaissance de l'ordonnance de 1913 sur le tir hors du service du programme de tir et de la circulaire du Service de l'infanterie, relative aux tirs de 1925 ainsi que des principes contenus dans l'annexe II de l'instruction de tir et appréciation des places de tir;
  - f) rôle du moniteur de tir, avant, pendant et après les exercices;
  - g) exercices pratiques dans le cadre d'une société supposée, exécution de certains

exercices du pr

tabilité; h) théories d Le cours a p niteurs savent reurs les excel été inculqués chargées, nos S pas à récolter d la période d'act pour elles.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie**

cédé à Bulle, M succombé après vrier de la mai ron une quinz son travail en ne laissait peu

M. Aurélien teur de l'Associ qui le connaiss de ce brave citi du 2 décembre Bureau électora tin.

Que sa famil toute notre sym

**Faculté**

Jean Tercier, d mention summ doctorat à la Fa versité. La thèse *Géologie de la Roche et la*

**Musée Gr**

publique. — M dans la salle de Nœt traitera, en conférence, ce en Gruyère. E

**Football.**

de quelques mo dre une nouvel suisse est terr qui se sont cl le Club Sporti F.-C. Lutry. P cantonal court excellente post river en tête du permis.

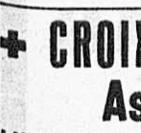
Nous les ven vre, à Bulle, c Central III, de

Le F.-C. Frib tonal, a eu l'h



**Dimitche 2**

Dimanche 2 Livrets de tir et tireurs faibles son



**CROIX**

LUNDI 30 MA de l'Hôtel de

- 1) App
- 2) Rap
- 3) Div
- 4) Cont

avec projections Cette conférence les écoles spécial

**ON DE**

**un jeune**

de 16 à 20 ans p de la campagne.

Demande, dressé du N° 674

**Bulle.**

**Machine**

SINGER, à pied, à ven

à bas prix. S'adresser à

**Bulle.**

**A LO**

à Pringy, un de 3 chambres, Galetas et jardin. S'adresser à C rue du Moléson,

le Président du... (M. le chanoine...)  
 été employé...  
 posée contre lui...  
 de M. Kélin...  
 tentative d'étouffer...  
 pas réussi. Cepen-  
 veyau combien la...  
 de demander une...  
 sa force au sein

**FRIBOURG**

Séance du 20...  
 M. le chanoine...  
 élu de la cathé-  
 Fribourg, comme...  
 cantonale des

Barrault, Gaston...  
 di et Pierre Mo-  
 ordinaires à la...  
 versité.

Bise, à Seiry, of-  
 vil.  
 de Prévondavaux...  
 celle de Grolley à...  
 celle de Charmey...  
 la paroisse de...  
 réformée de Fri-

particulier du...  
 toire du bétail...  
 d'un nouveau...  
 ail comprenant le...  
 u'ici rattaché à

M. Henri Jolliet,  
 du bétail du cercle...  
 Gremion, audit...  
 mmé; MM. Robert...  
 à Allières sont...  
 cteur du bétail et...  
 pléant du nou-

Le Conseil ap-  
 peler, priva-docent...  
 que, au poste de...  
 de langue et litté-  
 à la Faculté des

grand, inspecteur,  
 cteur suppléant...  
 ens.

de Grange-  
 s de clôture du...  
 de laiterie auront...  
 h. 1/2 du matin,

exercices du programme, rapports et comp-  
 tabilité;  
 h) théories de tir.  
 Le cours a pleinement réussi. Si les mo-  
 niteurs savent appliquer à nos jeunes ti-  
 reurs les excellents principes qui leur ont  
 été inculqués pendant ces deux journées  
 chargées, nos Sociétés de tir ne tarderont  
 pas à récolter de brillants résultats pendant  
 la période d'activité qui va bientôt s'ouvrir  
 pour elles.

**GRUYÈRE**

**Nécrologie.** — Dimanche, est dé-  
 cédé à Bulle, M. Aurélien Sudan, lequel a  
 succombé après une longue maladie. Ou-  
 vrier de la maison P. C. K. pendant envi-  
 ron une quinzaine d'années, il dut quitter  
 son travail en 1922, atteint d'un mal qui  
 ne laissait peu d'espoir.  
 M. Aurélien Sudan était membre fonda-  
 teur de l'Association radicale de Broc. Ceux  
 qui le connaissaient se rappelleront encore  
 de ce brave citoyen qui, lors de la votation  
 du 2 décembre 1922, se fit transporter au  
 Bureau électoral pour y déposer son bulle-  
 tin.

Que sa famille reçoive ici l'assurance de  
 toute notre sympathie.

**Faculté des sciences.** — M.  
 Jean Tercier, de Vuadens, a subi avec la  
 mention *summa cum laude* l'examen de  
 doctorat à la Faculté des sciences de l'Uni-  
 versité. La thèse présentée a pour titre:  
*Géologie de la chaîne de la Berra entre  
 La Roche et la Singine.*

**Musée Gruyérien.** — Conférence  
 publique. — Mercredi 25 mars, à 8 1/4 h.,  
 dans la salle de lecture du Musée, M. Henri  
 Nef traitera, en une seconde et dernière  
 conférence, ce sujet: *L'art du mobilier  
 en Gruyère.* Entrée libre.

**Football.** — Après une interruption  
 de quelques mois, le F. C. Bulle va repren-  
 dre une nouvelle activité. Le championnat  
 suisse est terminé pour nos footballeurs  
 qui se sont classés III<sup>me</sup> du groupe avec  
 le Club Sportif de la Tour-de-Peilz et le  
 F. C. Lutry. Par contre, le Championnat  
 cantonal court encore. Les nôtres sont en  
 excellente posture et tous les espoirs d'ar-  
 river en tête du classement leur sont encore  
 permis.

Nous les verrons prochainement à l'œu-  
 vre, à Bulle, contre les F. C. Pérolles I et  
 Central III, de Fribourg.  
 Le F. C. Fribourg, notre Grand Club can-  
 tonal, a eu l'heureuse initiative de créer

une nouvelle compétition, destinée à déve-  
 lopper le football et à renouer les relations  
 amicales entre les clubs. Le F. C. Bulle,  
 gracieusement invité à disputer la « Coupe  
 du F. C. Fribourg », nom de cette compé-  
 tition, jouera en série B et aura comme  
 adversaires le F. C. Fribourg III et IV,  
 Etoile Sportive I, de Payerne, et éventuel-  
 lement Romont I.

Le premier match pour nos sportsmen  
 aura lieu dimanche à Fribourg contre le  
 III<sup>me</sup> team du club local. Ils auront égale-  
 ment le privilège d'assister à la rencontre  
 Fribourg I Lausanne Sport I, partie qui  
 sera des plus intéressantes. Fribourg, dont  
 l'équipe s'est révélée de première force au  
 cours de la saison, voudra maintenir son  
 classement et Lausanne, de son côté, cher-  
 chera à conquérir les 2 points pour arriver  
 second de Suisse romande.

Il est à prévoir que de nombreux sports-  
 men feront le déplacement avec nos foot-  
 balleurs bullois.

Il y a déjà des inscriptions, que ceux que  
 cela intéresse s'annoncent au plus tôt. En  
 attendant, bonne chance à nos « jaune et  
 noir ».

**Tir du centenaire à Bulle.** —  
 Dans sa dernière Assemblée générale ordi-  
 naire du 21 mars écoulé, la Société des  
 Carabiniers de Bulle a décidé d'organiser  
 un Grand Tir du Centenaire. En effet, cette  
 Société fêtera cette année le 100<sup>me</sup> anniver-  
 saire de sa fondation, car l'Assemblée cons-  
 titutive avait eu lieu en 1825. Une exis-  
 tence de 100 ans est bien coquette, les  
 vieux protocoles y sont tous, montrant l'i-  
 mage fidèle de la vie de cette Société. Un  
 chroniqueur qualifié dépeindra dans quel-  
 ques articles la vie féconde d'un siècle, les  
 années sombres comme les années prospé-  
 res, de la « Corporation des Tireurs à la  
 cible » de la ville de Bulle.

Le tir du centenaire avait été prévu pour  
 les 16/17 23/24 mai, mais des circonstances  
 diverses (III<sup>me</sup> fête des Musiques gruyé-  
 riennes à Broc, le 17 mai, et le Concours  
 cantonal des Chanteurs vaudois, à Yverdon,  
 les 17 et 24 V.) obligèrent la Société à le  
 fixer définitivement sur les 6, 7 et 8 juin  
 prochain. Ce grand tir est autorisé par le  
 Comité cantonal des Tireurs fribourgeois  
 avec une dotation approximative de fr.  
 14.000.—

Une installation moderne, stand et cible-  
 rie, est mise à la disposition des tireurs et  
 les 3 positions réglementaires, sans aucune  
 restriction, sont autorisées.

Le dernier grand tir de la Société des Ca-  
 rabiniers de Bulle avait eu lieu en 1913, il  
 y a donc un espace de 12 ans. Le prochain  
 Tir du Centenaire sera certainement bien  
 accueilli parmi les amis tireurs du district

et du canton, ainsi que par nos bons voisins  
 du canton de Vaud.

**Chronique sportive.**

**L'Autriche bat la Suisse.**

Nos représentants ont joué dimanche, à  
 Vienne, contre le team national autrichien  
 et se sont fait battre par 2 buts à 0. Mi-  
 temps 2 à 0.

La formation de notre onze n'a pas été  
 chose facile, car, plusieurs titulaires habi-  
 tuels: Sturzenegger, (Lugano), Schmielin,  
 (Berne) Pache (Francfort) et Oberhauser  
 (Bâle) n'ont pu se déplacer. On conçoit dès  
 lors les raisons de notre défaite qui, em-  
 pressons-nous de le dire, ne diminue en  
 rien le prestige du football suisse. L'équipe  
 qui a joué à Vienne dans la formation sui-  
 vante: Pulver (Y. B. Berne); Ramseyer  
 (Y. B. Berne); Raymond, capt. (Servette,  
 Genève), Fässler (Y. B. Berne); Imhof  
 (Aarau); Pollitz (U. S. S. Paris); Poretti  
 (F. C. Fribourg); Dietrich (Servette); Huer-  
 zeler II (Aarau); Abegglen (Grashoppers)  
 et Ehrenbolger (Nordstern, Bâle). Rempla-  
 çants: Mayer (Lausanne); Tschirren (Lau-  
 sanne); Aubin (Genève U. G. S.); Katz  
 (O. B. Bâle), subira, pour le match de mer-  
 credi contre la Hongrie, à Budapest, de  
 nouvelles modifications. On parle de met-  
 tre Aubin (Genève) aux buts, Mayer (Lau-  
 sanne) centre-demi et Tschirren (Lausanne)  
 inter-droit, les débuts de Hurzeler II (Aa-  
 rau) et Imhoff (Aarau) n'ayant pas été  
 heureux.

Comme on le voit, ce n'est plus notre  
 superbe équipe des Olympiades, mais nous  
 avons cependant la certitude que les joueurs  
 qui la composent feront l'impossible pour  
 se comporter dignement contre les Hon-  
 grois qui jouent admirablement.

**L'Italie bat la France.**

La France, dimanche, à Turin, vient de  
 se faire battre proprement. Après une pre-  
 mière partie convenable, le onze français  
 s'est effondré dans le cours de la seconde  
 et c'est par 7 buts à 0 que l'Italie l'a em-  
 porté.

C'est un résultat, comparé avec celui  
 obtenu la semaine dernière, à Paris, contre  
 l'Uruguay (0 à 0) qui indique claire-  
 ment qu'il y a dû se produire au sein du  
 team tricolore une dépression morale peu  
 ordinaire.

Mais cette rencontre était-elle bien sé-  
 rieuse?

Les abonnés changeant d'adresse sont  
 priés de nous indiquer, en même temps  
 que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

**Mots de la fin.**

**Chez le pharmacien.**

*Le client.* — J'ai un cor qui me fait  
 souffrir horriblement.

*Le pharmacien.* — Parfaitement, j'ai là  
 une pommade excellente qui fera dispa-  
 raitre radicalement votre cor dans huit  
 jours. Un de mes clients s'en sert depuis  
 quinze ans et n'en veut pas d'autre.

**Recommandé par les médecins**

le succédané de café mélange mooca est indiqué  
 spécialement pour remplacer le café pur. C'est la  
 boisson aromatique préférée par des milliers de  
 familles. Exigez les paquets rouges, marque Kunzli.

**VIRGO**

Prix en magasin: Virgo, 1.40. Sykos 0.50. Nago Olten

Madame Henriette Sudan-Peyraud, à Bulle;  
 Monsieur et Madame Joseph Sudan-Doutaz,  
 et ses enfants, à Gruyères; Madame et Monsieur  
 Marcel Crausaz-Sudan, à Bulle; les familles  
 Sudan, à Vuadens et Semsales; la famille  
 Tercier-Sudan, à Vuadens; la famille Pey-  
 raud, à Fribourg; la famille Seydoux-Pey-  
 raud, à Broc; Monsieur Pierre Peyraud, à  
 Bulle; Mademoiselle Elisa Peyraud, à Broc;  
 Monsieur Alfred Peyraud, à Bâle; et les fa-  
 milles parentes et alliées.

ont la douleur de faire part de la perte cruelle  
 qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

**Monsieur Aurélien SUDAN**

leur cher et regretté époux, père, grand-père,  
 beau-père, beau-frère, oncle et cousin, pieusement  
 décédé à Bulle, le 23 mars 1925, à l'âge de 66 ans,  
 après une longue maladie vaillamment supportée,  
 muni des secours de la religion.

L'enterrement a eu lieu à Bulle, ce matin.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

**Le CERCLE RADICAL DE BROC**

a le regret de faire part du décès de

**Monsieur Aurélien SUDAN**

à BULLE

son membre fondateur.

Monsieur Louis CHAPALLEY et ses fil-  
 les Laure et Julie ainsi que les familles alliées  
 remercient bien sincèrement toutes les personnes  
 qui ont pris part à leur grand deuil.

**TIRS MILITAIRES**  
 Les tirs militaires de la SOCIÉTÉ DES  
 CARABINIERS DE BULLE sont fixés aux  
 jours suivants:  
**Dimanche 29 mars**, de 7 1/2 h. à midi et demie;  
**Dimanche 5 avril**, de 7 1/2 h. à midi et de 2 h. à 5 1/2 h. du soir.  
 Livrets de tir et de service indispensables. 12 cibles à disposition. Les  
 tireurs faibles sont priés de se présenter le 5 avril ap. mid. *Le Comité.*

**A LOUER**  
 pour le 1<sup>er</sup> août, bel  
**appartement**  
 de 5 pièces, cuisine, chambre de  
 bains et dépendances.  
 S'adr. à Jules GEX, vins,  
 BULLE.

**+ CROIX-ROUGE GRUYÉRIENNE**  
**Assemblée générale**  
**LUNDI 30 MARS, à 8 1/4 heures, dans la grande salle**  
**de l'Hôtel de Ville.**  
 TRACTANDA STATUTAIRES:  
 1) Appobation des comptes;  
 2) Rapport annuel;  
 3) Divers;  
 4) Conférence publique par le Dr de Marval, sur la Vieillesse  
 avec projections lumineuses.  
 Cette conférence sera donnée une première fois l'après-midi, pour  
 les écoles spécialement.

**C'est parce qu'**  
*elle est fabriquée en Suisse et qu'il n'y a, par conséquent, pas de droits d'entrée que la machine à écrire EXPRESS, est la meilleure marchée. C'est parce que la fabrication est très soignée et qu'elle est garantie que cette marque est préférée. C'est, enfin, parce qu'elle se vend avec facilités de paiement que cette marque pénètre partout.*  
**350 fr. payables 20 fr. par mois. Rabais au comptant. S'adresser à Madame Neuhaus, r. Marcello 18, Fribourg.**

**ON DEMANDE**  
**un jeune homme**  
 de 16 à 20 ans pour les travaux  
 de la campagne.  
**Demander, par écrit, l'ad-**  
**resse du N° 674 à Publicitas,**  
**Bulle.** 727

**A vendre ou à échanger**  
**contre**  
**des porcs**  
 un bon MULET, travaillant  
 bien. 732  
 S'adresser à N. RAMEL, Lé-  
 cherette (Pays d'En haut).

**Machine à coudre**  
 SINGER, à pied, à l'état de neuf,  
**à vendre**  
 à bas prix.  
 S'adresser à Alb. BLAIN,  
 Bulle. 724

**On demande de suite**  
**une jeune fille**  
 propre et active pour aider aux  
 travaux du ménage.  
 S'adr. à Publicitas, Bulle,  
 sous P. 681 B.

**A LOUER**  
 à Fringy, un LOGEMENT  
 de 3 chambres, cuisine, bûcher,  
 balcons et jardin, pour le 1<sup>er</sup> avril.  
 S'adresser à Castella Jos.,  
 rue du Moléson, Bulle.

**A LOUER**  
 appartement  
 de 8 chambres, cuisine et dépen-  
 dances. 731  
 S'adresser à Publicitas, Bulle,  
 sous P. 680 B.

**On demande**  
**une fille**  
 de confiance pour les travaux du  
 ménage et aider au magasin.  
 S'adres. à Publicitas Bulle,  
 sous P. 673 B. 726

**On engagerait**  
 de suite une  
**servante**  
 bien recommandée.  
 Se présenter chez Arsène  
 GREMAUD, moulin-sclerie,  
 VUADENS. 737

**A LOUER**  
 pour le 1<sup>er</sup> août, bel  
**appartement**  
 de 5 pièces, cuisine, chambre de  
 bains et dépendances.  
 S'adr. à Jules GEX, vins,  
 BULLE.

**A LOUER**  
 près des Colombettes  
**maison d'habitation**  
 avec jardin et arbres fruitiers.  
 S'adresser à GENUOD Jo-  
 seph, feu Louis, VUADENS.

**A vendre en ville**  
**BATIMENT**  
 avec grand jardin et près de 500  
 à 600 mètres carrés.  
 Belle situation.  
 S'adres. à Publicitas Bulle,  
 sous P. 685 B.

**TAUPIERS**  
 La commune de Vuippens  
 demande un bon taupier.  
 Prendre connaissance des con-  
 ditions et s'inscrire auprès de M.  
 le Syndic, d'ici au 1<sup>er</sup> avril proch.  
 Vuippens, le 23 mars 1925.  
 Par ordre: Le Secrétaire.

**Leysin.**  
 La Société immobilière  
 de la Scierie des Ergerés  
 offre à louer ou à vendre par  
 voie de soumission, son immo-  
 bilité avec toutes les machi-  
 nes nécessaires à son ex-  
 ploitation, ainsi que toutes les  
 machines utiles pour une entre-  
 prise de charpente et menuiserie.  
 Les soumissions devront être  
 adressées à M. Alfred Genier-  
 Vaudroz, jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.  
 Pour visiter et tous renseigne-  
 ments, s'adresser à M. Alfred  
 Nevou, à Leysin. 737

**TEINTURERIE Ls. GINGINS à PAYERNE**

Teinture et nettoyage de tous vêtements et tissus.  
**Noirs pour deuils, rapides et soignés.**  
**Dépôts pour le canton:** 2314  
 FRIBOURG: M. S. Oulevay, Draps et Milaines, Grand'rue  
 15; ESTAVAYER-le-Lac: Mme Louise Bernet, A la Nou-  
 veauté; ST-AUBIN: Mme Groguez-Quillet, Au Printemps;  
 ROMONT: Coopérative Concordia; BULLE: M. & Mme Kolly-  
 Pasquier, Tissus; VALTRUZ: M. Joseph Droux, négl.;  
 VUADENS: Société Coopérative de Consommation; SEM-  
 SALES: M. Grandjean, boulanger; BROG: Société Coop. de  
 Consommation et succursales.

**Si vous désirez**  
**une bicyclette solide, élégante**  
 et pas chère, ainsi qu'accessoires, allez faire une visite à la  
**Nouvelle vitrine du CLOSEAU**  
 Rue Victor Tissot, BULLE.

Faute d'emploi, le soussigné  
 exposera en  
**MISES**  
 à son domicile, samedi 28  
 mars à 2 h., les articles sui-  
 vants: pousette, charrète, cou-  
 chette, chaise, corbeille à linge,  
 couleuse, grande luge, fourneau,  
 et autres différents articles, ainsi  
 que 2 tables.  
 L'exp.: Aug. Dafflon, Gruyères.

**HISTOIRE**  
**de la Seigneurie et**  
**du Bailliage de**  
**Châtel-Saint-Denis**  
 par le Chanoine Philippona.  
 Grd volume in 8° de 920 pages  
 avec plusieurs illustrations.  
 En vente au prix de 20 francs  
 chez l'auteur, Chanoine PHIL-  
 LIPONA, Châtel-St-Denis.

**Mlle M. MORAND**  
 Maison Soitas, BULLE  
**BRODERIE**  
 Dépôt de LINGERIE FINE  
 pour dames.  
 Chemises de jour et de nuit.  
 Combinaisons, pantalons,  
 etc.  
 — PRIX MODÉRÉS —

**Dr. Th. MUSY**  
 oculiste  
 recevra jeudi 26 mars 1925  
 de 9 h. 30 à 13 h. à  
 l'Hôtel de l'Union, à Bulle.

FRUILLETON DE « LA GRUYÈRE »  
**Dernière du Nom**  
 PAR  
 TESSIER-BAILLEUL  
 CHAPITRE III  
 Confidences pour confidences.

Le père de Lucienne de Kerovan avait été marié deux fois; sa première femme était morte quelques années seulement après la naissance de Lucienne. Après qu'il eut été mis en possession de la pointe de Kerovan, il s'était remarié à une veuve d'origine distinguée, ayant une fille de huit ans plus âgée que la sienne. Cette seconde femme était morte au bout de deux ans de mariage.

La fille de la seconde comtesse de Kerovan était Yvonne de Kersollec, que Lucienne appelait sa sœur et dont elle avait réclamé la présence auprès d'elle au moment où Raymond était venu l'entretenir de ses prétentions sur les domaines de Kerovan.

Yvonne de Kersollec était certainement d'une beauté remarquable. Elle était grande et il y avait dans sa personne quelque chose de réellement noble, de majestueux.

Très jeune, elle avait épousé, suivant en cela les conseils de sa mère, un homme de dix ans plus âgé qu'elle, et qui se nommait

Jean de Kersollec. Mais après quelques mois seulement d'une union qui ne semblait pas avoir été heureuse, elle était revenue en Bretagne laissant entendre que son mari avait succombé dans les pays lointains, victime d'un accident.

Elle était venue au château de Kerovan qu'elle n'avait guère quitté depuis. Malgré la différence d'âge, une sincère et profonde amitié s'était établie entre elle et Lucienne, et M. Brun, le tuteur de Lucienne, était convaincu que sa pupille ne pouvait avoir une meilleure amie, une compagne plus sûre qu'Yvonne de Kersollec.

— Il était impossible de ne pas le voir. Mais il ne faut pas qu'il triomphe si aisément. Si tel est l'avis de vos tuteurs, je vous conseillerais de porter l'affaire devant les tribunaux. Cet homme m'inspire une véritable antipathie.

— Quand il me regarde, j'éprouve une sensation pénible, il me semble que je suis en présence d'un serpent. Yvonne, j'ai peur de lui!

— Dites-moi, demanda Yvonne, après une pause d'un moment, vous a-t-il suggéré la possibilité d'un arrangement?

— Oui, il a parlé de compromis, mais il ne s'est pas expliqué.

— L'explication viendra, n'en doutez pas, car j'imagine qu'il préférerait un compromis à une possession disputée. Vous saurez assez tôt quel est le fond de sa pensée.

Mais, ma chère Lucienne, si les choses en viennent au pire, vous ne serez jamais pauvre tant que vivra Yvonne de Kersollec.

J'ai la fortune que me laissa mon père, et si vous perdez la vôtre, j'en placerai la moitié sur votre tête.

— Non, non, Yvonne, ma si bonne et si généreuse sœur, je ne saurais accepter. Je ne veux que ce qui est à moi. D'ailleurs, ajouta Lucienne, que dirait M. de Kerven qui a pour vous une affection si profonde, si sincère.

Yvonne de Kersollec se leva et alla à la fenêtre pour cacher son agitation.

— Oh! Lucienne, dit-elle, d'une voix qui alla au cœur de son amie, il ne saurait plus être question de mariage entre M. Kerven et moi.

— Yvonne, s'écria Lucienne, qu'est-ce que cela veut dire?

Lucienne s'était levée d'un bond et avait couru à son amie, oubliant ses propres chagrins dans ce nouveau chagrin; son visage exprimait la plus vive sympathie, la plus grande anxiété.

— Yvonne! cria t-elle, voyant que celle-ci ne répondait pas, qu'est-ce qu'il y a? Vous êtes-vous querellés, M. Kerven et vous?

— Non, oh non! Plût au ciel qu'il n'y eût que cela!

— Alors, pourquoi cet accablement? pourquoi ce désespoir? dit Lucienne, avec un air de douce autorité. Allez-vous commencer à avoir des secrets pour moi?

Yvonne leva la tête; son visage était contracté par la souffrance.

— Il y a des années que j'ai commencé, Lucienne, dit-elle. Asseyez-vous sous cette

vigne et je vais vous dire. Les domestiques n'entreront pas.

— Non, si je barre la porte.

Lucienne alla pousser le verrou de la porte et revint s'asseoir près de la fenêtre.

— Ainsi, vous avez un secret que vous m'avez caché, Yvonne, dit-elle d'un ton de doux reproche.

— Oui, ce secret existait avant que je vous connusse, ma chère petite Lucienne. Je n'en ai jamais soufflé mot à personne, mais il a été le nuage qui a obscurci ma vie. Vous savez, comme tout le monde, que ma mère me maria quelques mois après ma sortie de pension. Je ne pouvais pas dire que j'aimais l'homme qu'on m'avait présenté, mais j'étais résolue à être une femme dévouée, à mettre mon bonheur à assurer la prospérité de notre maison...

— Eh bien?

— Eh bien, dit Yvonne, un mois ne s'était pas écoulé après notre mariage qu'il me fut impossible de me faire illusion sur l'indignité de celui à qui j'étais attachée par des liens indissolubles. Il était joueur, sans principes, sans scrupules, sachant cacher sous des dehors de politesse et de courtoisie une âme basse, capable des actes les plus méprisables. Tout ce qu'il y avait dans la maison, tout ce qu'il put prendre de ma dot, disparut comme dans un gouffre.

(A suivre.)

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer, en même temps que la nouvelle, aussi l'ancienne adresse.

EPICERIE FINE  
**Grandjean-Kretz, Bulle.**  
 LEGUMES SECS, cuisson garantie; pois jaunes et verts, fèves, haricots blancs bouquet, Soissons, cassoulets, cocoroses, lentilles.  
 FRUITS SECS : pruneaux, abricots, pêches, pommes sèches, pommes évaporées, figues, raisins secs.  
 Assortiment le plus complet en  
**Conserves de légumes.**  
**A LOUER**

Entrée en jouissance à partir du 25 mai, bonne ferme de montagne, comprenant, grand bâtiment, 30 hect. de pré à faucher, 70 hect. de pâture boisée, le tout d'un seul tenant. On peut tenir 15 vaches. Située à 1.000 m. d'altitude, non loin de la frontière suisse. Dpt du Doubs. Eglise catholique, école et fromagerie à un kil. On ne fournit ni cheptel, ni matériel. Pour renseignements, écrire au Docteur Baron, à Dijon (Côte d'Or).

**GOUDRON BURNAND**  
 Remède naturel par excellence pour le traitement de tous CATARRHES, RHUMES, BRONCHITES et toutes affections des voies respiratoires en général. 50 ans de succès.  
 Dans toutes les pharmacies ou chez le préparateur, Pharmacie BURNAND, Lausanne. 106

**Vins blancs — Vins rouges étrangers**  
 direct de la propriété  
 Vins Vaudois et Valaisans  
 Liqueurs fines et ordinaires, pommes, marc, etc.  
 — Spécialité de Malaga —  
**Juan MORENO, Rue de Gruyères, BULLE.**

**Boucherie H. Baudère**  
 Av. d'Echallens, 51, LAUSANNE — Téléph. 82.07  
 J'expédie beau bouilli à Fr. 2.80 le kg.  
 Belle graisse de rognons à Fr. 1.80 le kg.  
 Envoi port dû contre remboursement à partir de 2 kg.

Le plus puissant **Dépuratif du sang**, spécialement approprié à la **CURE DE PRINTEMPS** que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le  
**THÉ BÉGUIN**  
 qui guérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc., qui fait disparaître constipations, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc., qui parait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc., qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.  
 La boîte : Fr. 1.80 dans toutes les pharmacies.  
 Dépôt général et d'expédition pour la Suisse : Pharmacies Réunies, La Chaux-de-Fonds. 550

**Vive Vive** **RAS** **legants souples**

**FONDUE**  
 au vacherin, à Fr. 1.20, au  
**Café des Ormeaux**  
 (ancien Café CASTELLA)  
**FRIBOURG** 20163

**Toiles pour DRAPS DE LIT**  
 Excellentes qualités blanches.  
 Pur fil, 165 cm. Fr. 7.95 par m.  
 Pur fil, 180 cm. Fr. 7.95 par m.  
 Mi-fil, 163 cm. Fr. 4.95 par m.  
 Mi-fil, 178 cm. Fr. 5.45 par m.  
**Tous linges de maison.**  
 Spécialité de **Trouseaux complets.**  
 Ourlets jour, broderie. **Direction de notre propre Tissage de Toiles.** 278

**MÜLLER & Cie**  
**LANGENTHAL (Berne).**  
 (Maison fondée en 1898).  
 — Demandez échantillons —

**Prise des taupes**  
 Les propriétaires et locataires de fonds, dans la Commune de Bulle, sont avisés que la prise des taupes se fera, comme ces dernières années, sur la base des règlements en vigueur.  
 Les taupiers engagés sont MM. JAQUET Maurice et Joseph, à BULLE.  
 Les taupiers feront deux passées sur tout le territoire; la première aura lieu immédiatement après la disparition de la neige, la seconde commencera sitôt les premiers froids rentrés.  
 Bulle, le 17 mars 1925.  
 Le Conseil Communal.

**A VENDRE**  
**2 porcs**  
 de 7 mois, ainsi qu'une romaine de 100 litres.  
 S'adresser **Ferme Carret d'en haut, Le Pâquier.**

**Berger**  
 fort trayeur est demandé pour la montagne. Entrée de suite.  
 S'adresser à **U. Bolay, Ferme d'Avenex, Nyon.**

**A VENDRE**  
 une **bonne jument**  
 de trois ans, primée.  
 S'adr. à **Publicitas, Bulle.**

**ON DEMANDE**  
**un berger**  
 pour soigner dix têtes de bétail, chez **André Chevrot, à Arnex, Nyon.**

**A VENDRE**  
 une **bonne jument**  
 de trois ans, primée.  
 S'adr. à **Publicitas, Bulle.**

**ON DEMANDE**  
**un berger**  
 pour soigner dix têtes de bétail, chez **André Chevrot, à Arnex, Nyon.**

**Le Dr H. PÉGAITAZ**  
 Spécialiste, à Fribourg  
**maladies des reins, vessie, tumeurs, hernies, difformités.** 20.130 F

**Consultation à Bulle, le jeudi de 9 h. à 12 h.**  
**MAISON BOCHUD, 2<sup>me</sup> étage**  
 Avenue de la Gare.

**ON DEMANDE**  
 pour le 1<sup>er</sup> avril une  
**Servante de campagne**  
 Ecrire à **Publicitas, Bulle,** sous P 7183 B. 694

**A VENDRE**  
 à transporter une **REMISE démontable** en bon état, pouvant servir d'atelier.  
 A la même adresse, à vendre une certaine quantité de **BOIS coupé**, bien sec.  
 S'adres. à **Publicitas, Bulle,** sous P 7184 B.

**A VENDRE**  
**belle paille bottelée.**  
 S'adr. à **MM. Bernard et Corthay, régisseurs, 9, Rue Bovy-Lyberg, Genève.**

**ARBRES FRUITIERS**  
**Graines potagères. Rosiers.**  
 Pour être bien servis, faites vos commandes dès maintenant chez:  
**Louis Sudan-Gremaud**  
**jardinier, VUADENS**  
 qui vous donnera toute satisfaction

**FOIN A VENDRE**  
 A vendre **3 à 4.000 pieds de foin et regain** (bien récolté) à distraire ou à consommer sur place.  
 S'adresser **Publicitas Bulle,** sous P. 663 B. 717

**A vendre**  
**2 chèvres**  
 portantes pour le 1<sup>er</sup> avril.  
 S'adres. à **Publicitas, Bulle** sous P. 7192 B.

**A louer**  
**1 LOGEMENT** de 2 chambres, cuisine, remise et dépendances, chez **Mme Vve BOSSENS, aux Boutheys, La Tour.**  
 Pour raison de santé,

**à remettre**  
 immédiatement à Bulle, au centre de la ville, un commerce de vins et liqueurs. Excellente affaire pour commerçant actif. Conditions très favorables.  
 S'adres. à **l'Agence Grivel, Beauregard, Fribourg;** se trouvera **chaq. jeudi au Café Fribourgeois, Bulle.**

**Soyez prudents**  
 dans le choix du dépuratif dont vous avez besoin comme tout le monde. Prenez une préparation de premier ordre comme p. ex. la **Salsepareille Model.** De goût agréable et d'un effet très salutaire, c'est un dépuratif laxatif éprouvé depuis de nombreuses années par des milliers de personnes. La **Salsepareille Model** se trouve dans les pharmacies ou directement franco par la **Pharmacie Centrale, Madener-Gavin 9, rue du Mont-Blanc, Genève,** au prix de 9 fr. la bouteille pour la cure complète et 5 fr. la 1/2 bouteille. A Bulle : Pharmacie Rime.

**PRINTEMPS 1925**  
 Les meilleures  
**Graines potagères et fourragères de semences**  
 se trouvent chez  
**Eugène CROTTI, Bulle**  
 Blé Manitoba — Seigle — Orge  
 Avoine Ligowo — Trèfle — Luzerne  
 Fenasse — Espartocté.  
 Mélanges spéciaux de graminées pour prairies permanentes.  
 Petits oignons à replanter. Engrais pour fleurs.

**Eleveurs! Faites un essai avec le LACTA-VEAU**  
 Vous obtiendrez une forte économie de lait, Vous aurez des veaux digérant très bien, Vous constaterez une bonne ossature, Vous aurez une garantie absolue, soit: si vous n'êtes pas entièrement satisfait, la **reprise immédiate de la marchandise** et son remboursement total.  
 Votre essai est donc sans **aucun risque** pour vous et vous constaterez que la **magnifique réputation du Lacta-veau** est appuyée sur une qualité excellente. Le **Lacta-veau** améliore les flocons d'avoine et, par moitié, les rend beaucoup plus **doux et digestibles.**  
**Oui! Faites un essai** et demandez un sac chez MM.:  
**Bulle:** Coop. « La Prévoyance » et ses dépôts: **Albeuve, Echarlens, Enney, Le Pâquier, Sorens, Tour-de-Trême.**  
**Broc:** Consommation et ses dépôts: **Botterens, Crésuz, Charmey, Epagny, Villarvolard.**  
**Bulle:** Kerber A., Pittot-Chamartin, Remy Pascal.  
**Echarlens:** P. Gremaud;  
**Epagny:** Gachet;  
**Enney:** Coop. Concordia;  
**La Roche:** Tinguly-Ramusz, Vuadens: Syndicat agricole.  
**5 kg. 4.50; 10 kg. 8.75; 25 kg. 20.— (50 kg. 39.—; 100 kg. fr. 72.—** avec abonnement gratuit au **Sillon Romand** jusqu'à fin 1925). — Aux mêmes adresses: **CHANTECLAIR,** aliment concentré pour volailles; **PORÇAL,** aliment concentré pour porcs, dès 3 mois.

**Vous tousez? Alors sachez que les Bonbons des Vosges**  
 à base de bourgeons de sapin et plantes pectorales vous soulageront vite et à peu de frais.  
 Mais refusez toutes les contre-façons qui ne portent pas l'inscription «VOSGES».  
 Seul fabricant: **L. PASCHE, GENÈVE, Eaux-Vives.**

**Pour tous vos travaux d'impression adressez-vous à l'Imprimerie de „La Gruyère“**



**ABONNEMENTS**  
 Suisse 1 an  
 » 6 mois  
 Etranger 1 an  
 » 6 mois  
 payable d'avance  
**Prix du numéro**  
 On s'abonne aux bureaux de moyennant 20 c.

**Aux Cham...**  
 An Conseil n...  
 pris possession...  
 tiel. En ouvrant...  
 la parole à M. H...  
 clation qu'il fit...  
 sion sur les jeux...  
 personne d'avoir...  
 cialiste Nobs, ré...  
 chois. M. Zimme...  
 inexact. Le maire...  
 pliquera à son ré...  
 La Chambre a...  
 tion le projet d'a...  
 fer de la Farka...  
 une subvention...  
 velle compagnie...  
 pendant dix ans...  
 rapporteurs, M...  
 ainsi que M. le...  
 souligné l'intérêt...  
 MM. Bossi, Seiler...  
 le Conseil fédéra...  
 au nouveau con...  
 l'exploitation de...  
 construction. L'a...  
 sition.

**Le Conseil n...**  
 mardi matin, e...  
 sur les douanes...  
 ports de MM. Ca...  
 noir les chapitre...  
 reste reprendre...  
 ticles ont été r...  
 notamment un...  
 que soient résér...  
 liers genevois au...  
 pées par la délin...  
 Département de...  
 outre repoussé...  
 amendement de...  
 buer à la Caisse...  
 fédéral le tiers...  
 ce produit ira à...  
 vée aux douanes...  
 l'assimilation de...  
 discussion. La...  
 l'accepter dans...  
 que des mesures...  
 arrêter la pénétr...  
 gers forment ac...  
 notre population...  
 cessive, d'autan...  
 dans les cant...  
 flets. Il faut les...  
 prudentes effica...  
 à déclarer Suiss...  
 père étranger et...  
 tion. Tout en ne...  
 tème, M. Gelpke...  
 de prendre des...  
 que pour enray...  
 son côté, M. Sch...  
 qu'on allège les...  
 poration. Les d...  
 dements présen...  
 commission aur...

**Le Conseil n...**  
 mardi matin, e...  
 sur les douanes...  
 ports de MM. Ca...  
 noir les chapitre...  
 reste reprendre...  
 ticles ont été r...  
 notamment un...  
 que soient résér...  
 liers genevois au...  
 pées par la délin...  
 Département de...  
 outre repoussé...  
 amendement de...  
 buer à la Caisse...  
 fédéral le tiers...  
 ce produit ira à...  
 vée aux douanes...  
 l'assimilation de...  
 discussion. La...  
 l'accepter dans...  
 que des mesures...  
 arrêter la pénétr...  
 gers forment ac...  
 notre population...  
 cessive, d'autan...  
 dans les cant...  
 flets. Il faut les...  
 prudentes effica...  
 à déclarer Suiss...  
 père étranger et...  
 tion. Tout en ne...  
 tème, M. Gelpke...  
 de prendre des...  
 que pour enray...  
 son côté, M. Sch...  
 qu'on allège les...  
 poration. Les d...  
 dements présen...  
 commission aur...

**L'incident...**  
 produit lors de...  
 s'est terminé...  
 maire de Lucer...  
 M. Haber avai...  
 Reinmann, prés...  
 teste d'ailleurs...  
 fr. 500 à M. No...  
 sons de jeux...  
 n'aurait été q...  
 Toutefois, M. N...